

moins pourtant qu'on ne doive regarder la *minorité de ce corps*, qui se retira sur la question du siège du gouvernement, comme étant le Conseil. Les mesures gouvernementales réussirent toutes dans ce Conseil. Il est également faux qu'on eut lieu de craindre de voir les mesures ministérielles échouer dans la Chambre d'Assemblée, comme l'avance M. Wakefield.¹ Les mesures auxquelles il fait particulièrement allusion sont le bill de l'université (de Toronto) et le bill des cotisations, c'est-à-dire, chose singulière ! les mesures les plus populaires de l'Administration, ainsi que vos lecteurs pourront en juger eux-mêmes lorsque j'en aurai cité les principaux traits. Le premier avait pour objet de rendre accessible à toutes les classes une université dotée à même les fonds publics et qui est tombée, très injustement et je puis dire frauduleusement, entre les mains de l'église anglicane. Maintenant comme les quatre-cinquièmes de la population, au moins, profiteraient de ce changement, ce devait être une mesure populaire. M. Wakefield prétend cependant que les appuis ministériels du Bas-Canada auraient abandonné le gouvernement sur cette question du Haut-Canada. Cet allégué, M. Wakefield le sait aussi bien que moi, est faux. Le bill des cotisations n'avait pour objet que de cotiser les propriétés pour la taxation locale suivant leur valeur, au lieu du système actuel et suivant lequel une propriété valant £250 peut être cotisée pour autant qu'une propriété valant £2,500. La cotisation devait se répartir entre chaque individu de la société à proportion de la valeur réelle de ses biens en général. Ce bill devait donc être également populaire. Toutes ces prétentions ont été mises en avant pour excuser M. Wakefield d'avoir déserté un grand principe dont il avait été un partisan zélé.

" Que les faits répondent par eux-mêmes. L'amendement proposé par M. Wakefield en Chambre fut rejeté à l'unanimité. Un vote de confiance dans les ex-ministres passa à une majorité de 46 contre 23. Où est donc la preuve de M. Wakefield que le ministère perdait du terrain ? Il n'y en a pas ; il n'y a que son assertion, que je nie péremptoirement. Je maintiens au contraire que jamais ministère en aucun pays ne créa un nombre de mesures qui donnèrent une satisfaction aussi générale et au parlement et au public. Un fait assez singulier, c'est que, de tous les journaux libéraux du Haut-Canada, le seul qui ait déserté le ministère assure " d'après une autorité indubitable " que le gouvernement actuel sera prêt à soumettre un bill de l'université d'après les mêmes principes que celui dénoncé par M. Wake-